



Pour une réelle inclusion sociale, améliorons dès maintenant les services de transport adapté!

Saint-Jérôme, le 3 décembre 2024 – Le Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides (RCPHL) tient à souligner la **Journée internationale des personnes handicapées**, qui a lieu le 3 décembre 2024!

Regroupant plus de **40 organismes œuvrant auprès des personnes handicapées de la région des Laurentides et leurs proches**, le RCPHL a comme mission la défense collective des droits des personnes vivant avec un handicap, depuis plus de 40 ans.

Cette année, le thème de cette journée « **Un monde plus inclusif, j'embarque!** » nous rappelle l'importance de favoriser la participation sociale des personnes en situation de handicap.

Un des piliers favorisant cette inclusion sociale est le transport adapté, un service essentiel pour permettre l'accès aux services en santé, à l'emploi, et aux activités sociales des personnes handicapées. Rappelons que tous les individus ont le droit de se déplacer de façon sécuritaire pour participer activement à la société, se rendre à un rendez-vous médical, ou pour toutes autres activités. Pour les personnes handicapées, le transport adapté leur permet de « **Vivre à part entière** », **un droit reconnu dans la Politique gouvernementale québécoise pour une véritable participation dans une société plus inclusive, solidaire et équitable.**

Pourtant, les conditions liées aux services de transport adapté ne se sont pas améliorées au cours des dernières années. **Des retards importants, un manque de prévisibilité et des problématiques récurrentes en lien avec la sécurité des usagers** limitent leur autonomie, fragilisant leur participation à la vie sociale et professionnelle. Cette crise du transport adapté augmente l'anxiété et la détresse psychologique des personnes en situation de handicap et leur famille.

En cette journée importante, exigeons ensemble des engagements du gouvernement du Québec, des municipalités et des entreprises de transport afin de mettre fin aux inégalités et de garantir une réelle autonomie à toutes les personnes handicapées. **L'amélioration des services de transport adapté et l'accessibilité des réseaux de transport réguliers sont les piliers fondamentaux de l'inclusion sociale.**

Pour plus de renseignements relatifs à nos organismes membres et aux ressources disponibles pour les personnes handicapées et leurs proches, visitez le site handicaplarentides.ca.

Pour plus d'informations :

📞 450 432-2229 | ✉ info@handicaplarentides.ca | 🌐 handicaplarentides.ca

 [handicaplarentides.ca](https://www.facebook.com/handicaplarentides.ca)

 [@RCPHLHandicapLaurentides](https://www.youtube.com/@RCPHLHandicapLaurentides)